



Sûreté dans les transports

De nouvelles mesures s'imposent

Vendredi 21 août 2015 à bord du train Thalys N°9364 effectuant la liaison Amsterdam-Paris, a été déjoué un acte qualifié de terroriste. Sans le sang-froid et les réactions héroïques de passagers, le bilan aurait pu être très lourd.

Ceci rappelle que notre environnement sociétal et des transports en particulier, sont potentiellement exposés à des menaces de tout ordre. Ce dimanche 23 août 2015, la SNCF communique de nouvelles mesures de sûreté :

- **Extension dès le 01 septembre 2015 du numéro vert 3117, permettant à chacun de signaler un fait anormal, voire inquiétant, en gare ou à bord d'un train,**
- **signalétique renforcée,**
- **renforcement des patrouilles à bord des trains,**
- **contrôle des bagages aléatoire à l'étude.**

L'**UNSA-Ferroviaire** prend acte de ces annonces et de la réactivité du Groupe Public Ferroviaire SNCF au regard de l'évènement.

L'**UNSA-Ferroviaire** déplore la polémique déclenchée envers le personnel de bord Thalys, qui a appliqué les procédures règlementaires avec professionnalisme.

L'**UNSA-Ferroviaire** en appelle aux pouvoirs publics et au Ministère de l'Intérieur, afin de renforcer la surveillance et les contrôles des emprises ferroviaires.



Marc Baucher
Secrétaire Général
UNSA-Ferroviaire
06 21 49 74 11